

www.cfdtnantesvillemetropole.fr

Compte-rendu du CHSCT plénier du 25 mai 2021

Les dossiers commun avec le CT du 27 mai ne sont pas repris dans ce compte rendu car les élus CT et CHSCT travaillent ensemble les dossiers et se concertent pour apporter de la cohésion dans leur interventions et votes. Vous retrouverez donc le compte rendu de ces dossiers dans celui du CT du 27 mai.

Madame Aicha Bassal ouvre la séance en proposant aux mandatés CHSCT et aux élus de rendre hommage à Pierrick Minguet par une minute de silence.

1- Approbation du procès-verbal CHSCT du 9 mars 2021 (Avis)

Approuvé à l'unanimité par l'ensemble des OS.

3- Direction Générale Territoires, Proximité, Déchets et Sécurité

3-1 Pôle Sud Ouest : Organisation Centre Technique Unique (Avis)

Approuvé à l'unanimité par l'ensemble des OS.

3-2 Pôle Erdre et Loire : MEPRT (Avis)

Pour :

Contre : CGT, UNSA

Abstention : **CFDT**, FO



4- Direction Générale Développement Économique Responsable, Emploi, Innovation Europe et International (Avis)

4-1 Direction du Développement Économique et de l'Emploi (Avis)

Pour :

Contre : UNSA

Abstention : **CFDT**, FO, CGT

5- DG Déléguée à la Cohésion Sociale

5-1 Direction Générale Déléguée à la cohésion Sociale (Avis)

Pour : **CFDT**, UNSA

Contre :

Abstention : CGT, FO

5-2 Projet de déménagement du CCAS (Information)

Le déménagement de la direction du CCAS du bâtiment Saint-Similien est une bonne nouvelle pour les agents. En effet, ce bâtiment est constitué de matériaux qui contiennent de l'amiante. De plus, il y a de nombreux volumes inutilisables et de nombreux niveaux. Enfin, il a une surface de 5600m² sur 6 niveaux pour 2164m² de bureaux utilisables. Le nouveau bâtiment à Saint-Augustin fait 4250m² sur 4 niveaux pour 8 plateaux d'environ 500m².

La CFDT a demandé quel est l'avenir du bâtiment Saint-Similien ?

La direction du Bâti nous répond qu'elle a préconisé que ce bâtiment Saint-Similien sort du patrimoine de la Ville.

6- DG Information et Relation au Citoyen

6-1 Evolution du périmètre des astreintes

Pour : CGT, FO, UNSA

Contre :

Abstention : **CFDT**



Section CFDT Nantes

LE NANTIL BAT B

3 rue Célestin FREINET 44200 Nantes

02 52 10 82 45 - 06 43 93 67 23

cfdt@nantesmetropole.fr

7- Direction Générale Ressources

7-1 Direction des Ressources Numériques

7-1-1 Réorganisation de la Direction des infrastructures et Services

Pour : **CFDT**, CGT, UNSA

Contre :

Abstention : FO

7-1-2 Démarche Inclusion Numérique des agents (information)

L'administration nous informe de sa volonté de doter tous les agents d'une identité numérique professionnelle qui comprend entre autre une messagerie.

La CFDT demande cela depuis de nombreuses années que tous les agents aient une adresse mail, un accès à un poste informatique sur leur lieu de travail, un accès à Naonantes. La CFDT réclame aussi que tous les agents aient un socle commun de connaissance pour utiliser les différents outils informatiques à leurs dispositions (messagerie, naonantes, web-conférence, imprimante et scanner).

Pour la CFDT ce dossier est une bonne évolution avec quelques années de retard.

7-2 Département Bâti – Pôle Maintenance Atelier (PMA)

7-2-1 Mise en place d'une astreinte en régie dépannage maintenance polyvalente et électricité (Avis)

Pour : CFDT

Contre : CGT

Abstention : FO, UNSA

7-2-2 Réaménagement / Travaux de la Manufacture (Information)

Le bâtiment B de la Manufacture est en travaux à cause de défauts structurels à corriger pour une livraison en 2022. Pour les bâtiments A et H démarrage des travaux à l'automne 2022 et une réception au mois de juin 2024. Pour les bâtiments C et D démarrage des travaux au mois de septembre 2024 et une réception des travaux au mois de septembre 2026.



Section CFDT Nantes

LE NANTIL BAT B

3 rue Célestin FREINET 44200 Nantes

02 52 10 82 45 - 06 43 93 67 23

cfdt@nantesmetropole.fr

Le but de ses travaux est de regrouper sur le site de la Manufacture l'ensemble des directions et des services de la DGTPDS avec le CSU et CRAIOL, et du BATI dont la DSPAT.

Pour la CFDT, ses travaux sont une nécessité, ne serait-ce que pour améliorer l'isolation thermique et par conséquent les conditions de travail des agents.

7-3 Département Ressources Humaines

7-3-1 Repositionnement pour raison de santé (Information)

La collectivité nous présente un plan d'accompagnement pour les agents en repositionnement pour le mandat.

Depuis toujours la CFDT accompagne les agents avec des problèmes de santé, pour qu'ils aient des emplois adaptés à leurs pathologies. La CFDT sera vigilante à ce que tous les agents soient accompagnés dans des délais raisonnables.

7-3-2 Direction Qualité de Vie et Santé au Travail

7-3-2-1 Aménagement des horaires d'été :

Fêtes Manifestations Logistique (Avis)

Pour :

Contre : CGT, FO

Abstention : **CFDT**, UNSA

Direction Relation aux Usagers (Avis)

Pour : **CFDT**, UNSA

Contre : FO

Abstention : CGT

Direction Protocole (Avis)

Pour : **CFDT**, UNSA

Contre :

Abstention : CGT, FO

Pôles de proximité (Avis)

Pour :

Contre : CGT

Abstention : **CFDT**, FO, UNSA



Section CFDT Nantes

LE NANTIL BAT B

3 rue Célestin FREINET 44200 Nantes

02 52 10 82 45 - 06 43 93 67 23

cfdt@nantesmetropole.fr

7-3-2-2 Adaptation du dispositif « Fortes Chaleurs » et canicule pour les établissements culturels (Avis)

Pour :

Contre : **CFDT**, CGT

Abstention : FO, UNSA

La CFDT a voté **contre** car l'administration veut mettre en place, dans la Direction Générale Cultures et Arts dans la Ville (DGCAV), une procédure « très forte chaleur » lorsque météo France annoncent 3 jours consécutif à 31°C, pour anticiper le plan canicule !!! Exit le dispositif « fortes chaleurs » (29°C pendant 3 jours consécutifs) déclenché par la direction QVST.

Pour la CFDT permettre ce dispositif revient à autoriser à chaque direction de déterminer par elle-même à quelle température les agents sont impactés par la chaleur en fonction de leur intérêt premier.

7-3-2-3 Ajustements organisationnels de la direction QVST (information)

C'est une présentation pour information d'un réajustement organisationnels de la direction QVST avec le renfort d'un poste de cadre A comme référent égalité.



Section CFDT Nantes

LE NANTIL BAT B

3 rue Célestin FREINET 44200 Nantes

02 52 10 82 45 - 06 43 93 67 23

cfdt@nantesmetropole.fr